



CARRÉ DESOIE

LETTRE D'INFORMATION N°2
Janvier 2008

LE CARRÉ DE SOIE • LA VIE SOUS TOUS SES ANGLES

LE CHANTIER DU PÔLE DE LOISIRS : LES ÉTAGES APPARAISSENT

Après les démolitions des différents bâtiments de l'hippodrome et les travaux de terrassement, les constructions ont débuté :

- au Nord de l'avenue de Böhlen avec la construction des nouvelles tribunes de l'hippodrome ;
- au Sud de l'avenue de Böhlen avec la réalisation des structures du centre commercial. En décembre a commencé le montage de la charpente en bois.

Fin 2008 : fin des gros œuvres, début des aménagements intérieurs.

L'hippodrome

Les travaux des écuries seront réalisés à compter de février 2008 pour 6 mois de travaux environ. La nouvelle piste de course sera réalisée au 2^e semestre 2008.



01		01 – Avenue de Böhlen
02		02 – Rue de la Poudrette
03	03 – Le pôle multimodal de transports en commun	

LES CHANTIERS DE VOIRIE

Avenue de Böhlen : un axe structurant du nouveau Carré de Soie

Les travaux sont en cours de réalisation, la circulation automobile est réduite à 2 fois 1 voie de circulation.

Les aménagements prévus :

- 2 fois 2 voies de circulations automobiles séparées par un terre-plein central planté de graminées et de fleurs,
- de larges trottoirs,
- des places de stationnement en long de chaque côté de l'avenue, alternées avec des bandes plantées,
- des arbres d'alignement (une rangée côté hippodrome, 2 rangées côté pôle de loisirs et de commerces).

Rue Jacquard : une voie de desserte de quartier

La rue est fermée à toute circulation, sauf pour les engins du chantier du pôle de loisirs et de commerces.

Un accès est autorisé pour les entreprises de la rue Jacquard depuis l'avenue Roger Salengro.

Les travaux de voirie débuteront en janvier 2008.

Les aménagements prévus :

- 2 fois 1 voie de circulation automobile,
- des places de stationnement de chaque côté de la rue, alternées avec des bandes plantées et des arbres d'alignement,
- de larges trottoirs.

Rue Jara et rue de la Poudrette : une liaison en modes doux du pôle multimodal Vaulx-en-Velin La Soie aux berges du canal de Jonage

Rue de la Poudrette

La rue est fermée entre l'avenue de Böhlen et la Petite rue de la Poudrette, elle est à sens unique Nord-Sud de la Petite rue de la Poudrette à la rue de la Soie.

Les travaux de voirie débuteront en janvier 2008.

Les aménagements prévus :

- 2 fois une voie de circulation automobile,
- de larges trottoirs,
- des places de stationnement côté Ouest, alternées avec des bandes plantées,
- une bande cyclable à double sens,
- des arbres d'alignement (une rangée côté Ouest, deux rangées côté Est).

Rue Jara

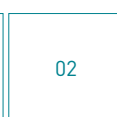
La voie est à sens unique Sud-Nord, réservée aux riverains.

Les travaux débuteront en juillet 2008.

Les aménagements prévus :

- une voie principalement pour cyclistes et piétons, de 3 mètres de large, autorisée aux automobilistes riverains,
- une allée cavalière de 3,5 mètres de large, côté de l'hippodrome, avec une alternance d'arbres d'alignement et de places de stationnement,
- des bandes de plantes arbustives et de plantes grimpantes de chaque côté de la rue.

Tous ces travaux de voirie seront terminés en avril 2009.



01 – Le futur pôle de coopération et de finance éthique
vu depuis la station de tramway
02 – Parc relais du pôle multimodal

LE PROJET DE L'ÎLOT TOULY PREND FORME

Pôle de coopération et de finance éthique

Situé à l'angle de la rue de la Poudrette et de l'avenue des Canuts, ce projet immobilier comprend 10 000 m² de bureaux, 1300 m² de surfaces commerciales, et 92 logements sociaux (1/3 en location et 2/3 en accession).

Les bureaux seront occupés par des entreprises issues de la finance éthique, du domaine de l'habitat social ou du secteur de l'ingénierie et du conseil, qui partagent les mêmes préoccupations pour le développement durable à travers des engagements sociaux et économiques dans la préservation de l'environnement.

Le projet architectural du bâtiment est tourné vers la Haute Qualité Environnementale :

- limitation des consommations d'énergie,
- réduction maximale des émissions de gaz à effet de serre.

Plusieurs techniques sont utilisées pour y arriver, tant sur l'architecture des bâtiments (isolation extérieure, optimisation des surfaces vitrées, triple vitrage...) que sur l'utilisation d'énergies renouvelables (panneaux solaires pour l'eau chaude, panneaux photovoltaïques pour l'électricité...).

Architecte : Thomas RAU – Amsterdam,
en collaboration avec SOHO Architecture – Lyon
Début des travaux : automne 2008
Fin des travaux : 2010

Parc relais du pôle multimodal de transports en commun

Pour anticiper et accompagner le développement du quartier du Carré de Soie, et pour améliorer la desserte de l'Est lyonnais, le SYTRAL a créé un pôle multimodal de transports en commun autour de la station Vaulx-en-Velin La Soie.

Ce pôle permet des connexions avec le métro A, la ligne de tramway T3, 6 lignes de bus, la navette Eurexpo et la future ligne de tramway express Leslys (mise en service en 2009).

Pour compléter ce pôle multimodal, un parc relais de 470 places de voitures et d'une capacité maximale de 400 places de vélos, réservé aux clients du réseau TCL, va être construit en face de la station de tramway. En attendant son ouverture, un parc relais provisoire de 150 places a été aménagé avenue des Canuts.

Début des travaux : octobre 2008

Fin des travaux : novembre 2009



Le futur pôle de coopération et de finance éthique



© Photographie Pascal Muradian

01

01 – Usine hydroélectrique de Cusset

LE CARRÉ DE SOIE : TOUT UN PATRIMOINE HISTORIQUE MIS EN VALEUR

Le quartier du Carré de Soie possède des « ensembles » architecturaux, souvenirs de son passé industriel : les cités TASE et la façade de l'ancienne usine de textiles, l'usine hydroélectrique de Cusset, le celibatorium...

Une étude sur l'ensemble de ce patrimoine historique du quartier est actuellement menée par l'Agence d'Urbanisme de Lyon, afin de répertorier les sites principaux et de proposer des actions pour les protéger et les mettre en valeur.

Les premiers projets d'aménagement ont pris en compte cette volonté de préservation du patrimoine :

- La mise en lumière de l'usine hydroélectrique est effective depuis le 29 novembre 2007.
- Le projet immobilier de Bouwfonds Marignan, sur le site de l'ancienne usine TASE, prévoit de conserver et rénover la façade de l'usine, et de construire des immeubles de logement derrière cette façade sans la dénaturer.
- La grille d'entrée de l'hippodrome, qui a été retirée le temps du chantier du pôle de Loisirs et de Commerces, sera réimplantée sur le site, son emplacement restant à définir.

L'usine hydroélectrique de Cusset mise en lumière

L'usine hydroélectrique de Cusset fait partie du patrimoine historique du Carré de Soie. Mise en service en 1899, elle apporte l'électricité à Lyon et Villeurbanne, et permet le développement économique de toute l'agglomération, notamment l'essor de l'industrie textile. Encore en activité, elle produit aujourd'hui 400 millions de kWh par an (consommation électrique d'une ville de 100 000 habitants).

Le bâtiment de l'usine, conçu par l'architecte Albert Tournaire, offre des qualités architecturales remarquables : des fenêtres cintrées et des mosaïques d'époque agrémentent ses belles façades néoclassiques. Sa façade Sud est inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

Inaugurée le 28 novembre, une mise en lumière originale met désormais en valeur voûtes et façades de l'usine.

Le bâtiment est éclairé de la tombée de la nuit jusqu'à minuit tous les jours de la semaine, jusqu'à 1 heure du matin les vendredis et samedis.

5 partenaires autour de ce projet : la Région Rhône-Alpes, EDF, le Syndicat intercommunal d'aménagement du Canal de Jonage, les communes de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne.

Concepteur lumière : Cabinet d'architecture lumière JEOL.